Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 93 (1942)

Heft: 8-9

Rubrik: Affaires de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

peuvent être encore beaucoup améliorées et mieux administrées. Grâce à une réglementation des prix et d'une gestion experte, et aussi à une meilleure utilisation du bois, il est sans aucun doute possible d'accroître le rendement des forêts privées et de servir par là non seulement l'intérêt du propriétaire, mais aussi celui de la communauté.

L'intérêt toujours croissant qu'ont les Pays-Bas à disposer d'une bonne propriété forestière — non seulement à propos de la production du bois, mais aussi de la grande importance de la forêt pour la santé publique et les beautés naturelles — a pour conséquence qu'il est plus nécessaire que jamais de faire tous les efforts possibles pour soigner ce patrimoine de la façon la mieux appropriée. L'extension du domaine de l'Etat a augmenté la sûreté de la conservation des forêts pour la communauté. Le fait qu'une bonne partie des avantages de la forêt profite à l'Etat, par l'amélioration de la santé publique et de la capacité de travail du peuple, met en pleine lumière les devoirs que l'Etat doit remplir, dans ce domaine, au bénéfice de la collectivité.

J. A. van Steijn.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Fortune de la Société au 30 juin 1942.

A. Société forestière.	Fr.
Solde au 1 ^{er} juillet 1941	10.663, 95
Excédent des recettes	497, 35
Solde au 30 juin 1942	11.161, 30
Dont: 9.000, - fr. obligations en dépôt à la Banque cantonal	e de Zurich
1.860, 35 » carnet d'épargne à la » »	
300, 95 » compte de chèques VIII 11.645 Zurich	
11.161, 30 fr.	
B. Fonds pour publications.	Fr.
Solde au 1 ^{er} juillet 1941	18.526, 45
Excédent des recettes	147, 20
Solde au 30 juin 1942	18.673, 65
Dont: 14.000, - fr. obligations en dépôt à la Banque cantonal	le de Zurich
2.037, 50 » carnet d'épargne à la » »	» »
2.536, 15 » compte de chèques VIII 11.645 Zurich	h
18.673, 65 fr.	

Comptes de 1941/42 et budget 1942/43.

Société forestière, Société forestière, Société forestière, 1000 Comité permanent 1000 4.800 Imprimés Périodiques 2.167, 30 2.000 Zeitschrift f. Forstwesen 1000 2.167, 30 2.000 Subventions 1.000,	Recettes	Budget 1941/42	Comptes 1941/42	Budget 1942/43	Dépenses	Budget 1941/42	Comptes 1941/42	Budget 1942/43
taires 6.000 6.060, — 6.000 Comité permanent		Fr.	Fr.	Fr.		Fr.	Fr.	Fr.
taires 6.000 6.060,— 6.000 Imprimés			7	1. Société	forestière.			
Wesen 4.800 4.800, — 4.800 Epériodiques: 200 248, 90 Epériodiques: 2000 2.167, 30 2.000 2.167, 30 2.000 2.167, 30 2.000 2.167, 30 2.000 2.167, 30 2.000 2.167, 30 2.000 2.167, 30 2.000 2.167, 30 2.000 2.167, 30 2.000 2.167, 30 2.000 2.167, 30 2.000 2.167, 30 2.000 2.167, 30 2.000 2.167, 30 2.000 2.167, 30 2.167, 30 2.000 2.167, 30 2.167, 30 2.000 2.167, 30 2.16	Cotisations des sociétaires	000'9	-090.9	000.9		1.200	862, 40	1.000
Wesen 4.000 4.156, 45 4.000 2.000 2.167, 30 2.000 2.167, 30 2.000 2.167, 30 2.000 2.167, 30 2.000 2.167, 30 2.000 2.167, 30 2.000 2.167, 30 2.000 2.167, 30 2.000 2.167, 30 2.000 2.167, 30 2.000 2.167, 30 2.000 2.167, 30 2.000 2.000 2.167, 30 2.00	Subvention fédérale	4.800	4.800, —	4.800	Imprimés	500	248, 90	200
Color Fig. 2000 Fig. 2000 Journal forestier 10,000 7,387,15 10,000 10,002,39 10,000 10,002,39 10,000 10,002,30 10,000 1	Abonnements:	000	200	0000	Periodiques:	000	000	0
*** (** 600	Journal forestier	000.4	9.167, 30	9,000	Journal forestier	7.000	7 387 15	000.01
Fords 1,000 600, — 600 Excédent des recettes 1,000 91,500 91,500 1,000 376,55 19.400 19.890 25 19.400 19.890 25 19.400 19.890 25 19.400 19.890 25 19.400 19.800 19.890 25 19.400 19.800	Insertions	200	729, 95	009	Subventions	300	300.	300
1.000 1.000, — 1.000		009	- '009	009	Impôts; divers.	100	91,50	100
19.300 19.890.25 19.400 19.800.25 19.400 19.800.25 19.400 19.800.25 19.400 19.800.25 19.400 19.800.25 19.400 19.800.25 19.400 19.800.25 19.400 19.800.25 19.800 19.800 19.800.25 19.400 19.800 19.800.25 19.400 19.8		1 000	1 000	1 000	Excedent des recettes.		497, 30	300
19.300 19.890.25 19.400 Total 19.300 19.890.25 19.400	Intérêts et divers	400	376, 55	400				
B. Fonds pour publications. 3.200 3.235,	Total	19.300	19.890, 25	19.400	Total	19.300	19.890.25	19.400
3.200 3.235, — 3.200 Suppléments 1.000 1.200, —				on do mona				
3.200 3.235, — 3.200 Suppléments 2.000 1.200, — 500 556, 65 100 Subventions à publications forestières 1.000 1.000, — 500 789, — 2.700 Impôts; divers 4.300 4.580, 65 6.800 Excédent des recettes C. Fonds pour voyages d'études (Fonds Morsier). Excédent des recettes 600 589, 25 600 Impôts; divers 600 60				onus bour				
Color Colo	Subventions des cantons	3.200	3.235, —	3.200	Suppléments	2:000	1.200, —	1.000
t des dépenses	vence des livres et supple-	800	25.00	100	Subventions a publications forestires	1.000	1,000	000
t des dépenses . — — — — — — — — — — — — — — — — — —	Intérâts	200	789	800	Subventions 3 publications de fête	1.000	1.000,	4 000
Total 4.300 4.580, 65 6.800 Excédent des recettes	Excédent des dénenses	8	5	2.700	Impôts divers	300	360, 45	300
Total 4.300 4.580, 65 6.800 Total Total 4.300 4.580, 65 4.580, 65 Total 600 589, 25 600 Impôts; divers 600 481, 95 Total 600 589, 25 600 Total 600 589, 25				i	Excédent des recettes	8 1	147, 20	8
C. Fonds pour voyages d'études (Fonds Morsier). 600 589, 25 600 Impôts; divers 600 481, 95 Excédent des recettes 600 589, 25 600 589, 25	Total	4.300	4.580,65	6.800	Total	4.300	4.580, 65	6.800
C. Fonds pour voyages d'études (Fonds Morsier). 600 589, 25 600 Impôts; divers 600 481, 95 Excédent des recettes 600 589, 25 600 589, 25								
Total 600 589, 25 600 Impôts; divers 0.000 0.000 0.000 0.000 0.000 0.000 0.000 0.000 0.000 0.000 0.000 0.000 0.000 0.000 0.000 0.000 0.000 0.000		ప	Fonds pour	voyages	d'études (Fonds Morsier).			
600 589, 25 600 70tal 600 589, 25	Intérêts	009	589, 25		Impôts; divers Excédent des recettes.	- 600	107, 30 $481, 95$	100
600 589, 25 600 589, 25	P	000	000	000				
	Total	009	589, 25	009	Total	009	589, 25	009

C. Fonds pour voyages d'études.

(Fonds Morsier.)	Fr.
Solde au 1 ^{er} juillet 1941	19.831, 55
Excédent des recettes	481,95
Solde au 30 juin 1942	20.313, 50
Dont: 16.000, — fr. obligations en dépôt à la Banque cantona 2.702, 80 » carnet d'épargne à la » » 1.610, 70 » compte de chèques VIII 11.645 Zurich	» »
20.313, 50 fr.	
Zurich, juillet 1942. Société forestièn	re suisse
Le caissier : H .	Fleisch.

Extrait du procès-verbal des délibérations du comité permanent.

Séance du 1er juillet 1942, à Baden

1º Mutations. La S. F. S. a perdu deux de ses sociétaires, par suite de décès. Le 28 avril est décédé M. Alfred Gujer, inspecteur forestier de la ville de Schaffhouse; et de Comanesti, en Roumanie, nous avons appris la mort de l'ingénieur forestier suisse Guido Brugger, de Berlingen (Thurgovie).

2º En juillet 1941, notre comité avait adressé au Département fédéral de l'Intérieur une requête concernant le développement de l'enseignement de la politique forestière et la réorganisation du programme d'études à la division forestière de l'Ecole polytechnique. L'Inspection fédérale des forêts, chasse et pêche y a répondu, par lettre du 1er juin 1942, exposant comme suit son point de vue : « D'accord avec le doyen de l'Ecole forestière, nous estimons qu'il est indiqué, pour le moment, d'attendre et d'observer les expériences que l'on peut faire aujourd'hui sur le fonctionnement de notre Ecole forestière, cela avant de voir comment on pourrait en obtenir une amélioration. » Le comité s'occupera de l'affaire dans une de ses prochaines séances, en collaboration avec des membres du corps professoral en cause.

3º Il est décidé d'adresser, au président de la commission de surveillance de l'Institut de recherches forestières, une demande tendant à obtenir une augmentation du domaine de son activité. Il y aurait lieu pour cela de chercher de nouveaux moyens financiers. Il serait particulièrement indiqué de procéder à des recherches dans le domaine de la technique du travail forestier.

4º On a mis définitivement au point le programme de la réunion annuelle 1942, cela en présence de M. Häusler, inspecteur forestier d'arrondissement à Baden.

5º Le comité permanent a examiné la question si actuelle des nouveaux défrichements prévus. Il se propose, en collaboration avec l'Association suisse d'économie forestière, d'adresser une requête à ce sujet au Département fédéral de l'Intérieur.

6º Parmi les affaires courantes, relevons en particulier celle-ci : il fut décidé de publier un supplément de nos périodiques, qui contiendra l'étude du Dr E. Hess sur la répartition du mélèze en Suisse.

Sarnen, le 23 juillet 1942.

Le secrétaire : Omlin.

Programme de la réunion annuelle du 30 août au 1^{er} septembre 1942, à Baden

Dimanche 30 août

Se renseigner, au sujet des chambres de logement dans hôtels, au « Verkehrsbureau », bâtiment de la poste, sur la place de la gare.

17,00 h.: Séance administrative dans la salle de chant du vieux bâtiment d'école, près de la Hochbrücke.

Ordre du jour:

- 1º Choix des scrutateurs.
- 2º Reddition des comptes 1941/42 et rapport des reviseurs.
- 3º Budget 1942/43.
- 4º Divers et discussion sur divers sujets.

20,00 h.: Réunion facultative au « Kasino » (entrée libre).

Lundi 31 août

7,00 h.: Séance dans la salle de chant du vieux bâtiment d'école.

Ordre du jour:

- 1º Ouverture de l'assemblée générale.
- 2º Rapport présidentiel.
- 3º Désignation du lieu de réunion en 1943.
- 4º Conférences:
 - a) Lignes directrices pour une revision de la loi forestière fédérale. Rapporteur: M. Bavier, inspecteur forestier cantonal, à Coire. (Les thèses auxquelles aboutit le rapporteur seront adressées directement aux sociétaires.)
 - b) A propos de la question des défrichements. Rapporteur: M. Winkelmann, directeur de l'Office forestier central, à Soleure.

Discussion sur ce sujet.

- 11,30 h.: Repas en commun au Casino.
- 13,30 h.: Départ en auto et visite des forêts de la commune de Wettingen, sur la chaîne des Lägern. Retour : avant 18,00 h.

Mardi 1er septembre

7,30 h.: Excursion dans les forêts des communes de Schneisingen et de Lengnau (peuplements de pins et de mélèzes). Retour à Baden vers 15,00 h.

* *

N.B. Ceux qui se proposent de prendre part au banquet du 31 août sont instamment priés de s'annoncer, jusqu'au 24 août, en utilisant la carte annexée à ce cahier; ne pas oublier les coupons de repas!

COMMUNICATIONS

Assemblée générale de la Ligue suisse pour la protection de la nature

L'assemblée générale annuelle de la Ligue a eu lieu le dimanche 5 juillet, à Muri près Berne, dans le jardin de l'hôtel « Sternen », sous la direction de son président, M. Ch. Bernard (Genève). Le nombre des assistants ne dépassa que de peu la septantaine. — Les affaires administratives furent rapidement liquidées; l'ordre du jour prévoyait les élections statutaires, soit surtout celle du comité. Par votation à main levée, le comité jusqu'ici en charge (7 membres) fut réélu à l'unanimité. M. Gut, conseiller national zurichois, ayant démissionné dans le courant de l'exercice, fut remplacé par M. le Dr Herzig, ingénieur agricole.

La Ligue compte aujourd'hui 40.000 sociétaires. On sait que la cotisation annuelle de ceux-ci est très modeste. De 1 fr., au début de la Ligue — d'où le nom de « Fränkliverein », sous lequel elle fut connue d'abord en Suisse allemande — il fallut, à un moment donné, en doubler le montant. Or, l'activité de la Ligue a augmenté à tel point ces années dernières (création de nombreuses réserves, publication d'un périodique illustré) que la cotisation actuelle de 2 fr. n'est plus suffisante pour faire face aux dépenses qui, on le conçoit, progressent assez fortement, tandis que le rendement des capitaux est à la baisse. Aussi le comité a-t-il proposé de porter à 3 fr. le montant de la cotisation annuelle, ce qui fut admis sans opposition. Toutefois, le comité a été chargé d'examiner dans quelle mesure les jeunes sociétaires pourraient être exemptés de cette augmentation. — Quelques membres de l'assemblée ont soulevé la question de la dépopulation dont sont menacées quelques vallées alpestres (Uri, Grisons) par la création de lacs artificiels, en vue de l'alimentation de sources de force électrique. Après une intéressante discussion, il fut décidé que la Ligue adressera au Conseil fédéral une requête en faveur des populations montagnardes en cause.

Les questions administratives liquidées, les auditeurs eurent le plaisir d'entendre trois conférences, soit :

1º de M. le D^r Zimmerli, inspecteur fédéral de la chasse, à Berne: Les six ans d'activité de la commission fédérale pour la protection